

Date de dépôt : 6 décembre 2023

## **Pétition**

Non au projet de loi 13159 – modification de la LPAC (loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux)

## Non à la porte ouverte aux licenciements arbitraires des agent-es du service public et aux pressions d'intérêts privés

Le Conseil d'Etat prétend vouloir faciliter la procédure de licenciement. C'est une intention mensongère qui ouvre la porte à l'arbitraire. Actuellement il est déjà facile de licencier pour motifs fondés. Désormais, si ce projet de loi est adopté, le Conseil d'Etat pourra licencier sans obligation de faire des gradations dans les sanctions, sans établir les faits, uniquement à son bon vouloir, et ceci sans à avoir à respecter le droit. Notamment, il n'y aura plus d'obligation de réintégrer l'employé-e victime d'une cabale, des voies de recours sont abolies,...

## Les soussigné-es exigent le retrait du projet de loi PL 13159 pour :

- Garder la possibilité d'être réhabilité-e par une enquête interne et/ou réintégré-e par une décision judiciaire en cas d'accusations injustifiées.
- Refuser l'absence de garantie de procédure conserver le droit d'être entendu – conserver l'enquête administrative pour établir les faits.
- Refuser la mise à la casse du personnel qui ne pourra plus bénéficier d'une recherche de place de travail en cas de « disparition durable d'un motif d'engagement », soit la maladie ou l'accident de longue durée.
- Garder de réelles mesures de protection des lanceurs d'alerte, et de celles et ceux qui osent dénoncer les dysfonctionnements de l'Etat, de l'Hôpital, des EMS, de l'IMAD, des Etablissements pour l'intégration, de l'Hospice général, de l'OCAS, et autres.

P 2193 2/2

Assez de pressions! Assez d'attaques sur la loi qui régit les conditions de travail du personnel de la fonction publique et du secteur subventionné qui dispense des prestations indispensables à la population!

N.B. 2230 signatures Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné 14, Bd Georges-Favon 1204 Genève